

Communiqué de presse

Lundi 25 janvier 2016

SDE07, ERDF et Orange signent un partenariat pour le déploiement de la fibre optique en Ardèche

Ce lundi 25 janvier, au siège du Syndicat d'énergie de l'Ardèche SDE07 à Privas, Madame Jeanine Doppel, Directrice Territoriale ERDF Drôme Ardèche, Monsieur le Sénateur Jacques Genest, Président du SDE07 et Monsieur Richard Valette Délégué Régional Orange Rhône-Durance signent une convention de partenariat afin de faciliter le déploiement par Orange du Très Haut Débit en Fibre optique dans l'Ardèche par l'utilisation des infrastructures électriques existantes.

Cette convention définit les modalités d'utilisation du réseau électrique pour le déploiement en aérien de la fibre optique entre Orange, le SDE07 autorité organisatrice et concédante et ERDF, exploitant du réseau, là où Orange ne dispose pas d'infrastructures sous-terraines.

Lutter ensemble contre la fracture numérique et mutualiser les réseaux

Les réseaux à très haut débit sont un facteur de compétitivité et de croissance pour les territoires.

La mutualisation des réseaux numériques et de distribution d'électricité devient donc un enjeu primordial, qui doit permettre de limiter les coûts et les délais de construction du nouveau réseau très haut débit sur le territoire de la Drôme, défini par le Plan France Très Haut Débit.

Cet accord marque une avancée significative dans la coopération entre les trois partenaires. L'objectif est d'optimiser ce développement par l'usage de supports aériens existants. Cette convention va permettre d'une part de diminuer le coût des travaux et d'autre part, d'accélérer le raccordement jusqu'à l'utilisateur final. Cette coordination vise également à réduire la gêne occasionnée aux clients et riverains par les chantiers successifs.

Un réseau de fibre optique déployé en aérien

L'utilisation des supports aériens permet d'apporter la fibre au plus près des habitations.

Les travaux consistent à suspendre la fibre optique sur les poteaux du réseau électrique en dessous des câbles conducteurs, sous réserve du maintien des conditions de sécurité et de fonctionnement du réseau électrique initial.

Cette technique de déploiement s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable et s'effectue sans coupure de l'alimentation de la fourniture électrique aux clients.

Orange, acteur engagé dans le déploiement de la fibre optique en Ardèche

Le déploiement de la fibre optique en Drôme-Ardèche se fait dans le cadre du Plan national France Très Haut débit, qui s'appuie à la demande de l'Etat sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture en fibre optique des particuliers et des pme/artisans.

En Ardèche, Orange déploie la fibre optique sur l'agglomération d'Annonay, la ville de Guilherand-Granges et la préfecture de Privas.

La fibre optique, un support magique, facteur de compétitivité

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) et ce dans les deux sens. Elle permet de transporter des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, qu'elle que soit localisation géographique du logement.

Répondant aux nouveaux usages multimédia et seule technologie permettant d'anticiper les usages de demain, la Fibre Optique est un facteur de compétitivité et de croissance pour l'Ardèche.

Le SDE 07, Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche, gère pour le compte des mairies un patrimoine de 13 404 kms de réseaux électriques et 663 kms de canalisations de gaz et veille à ce que chaque ardéchois, dispose, en tout point du département d'une énergie de qualité. C'est le contrôle des concessions.

Il est aussi le partenaire privilégié des 339 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public (équipement, renouvellement et maintenance du parc) et la mise en valeur des sites et monuments, mais aussi, plus récemment, pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et les bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques.

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39 milliards d'euros en 2014 et 157 000 salariés au 30 septembre 2015, dont 98 000 en France. Présent dans 28 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2015, dont 200 millions de clients du mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au coeur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

ERDF – Électricité Réseau Distribution France, est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité

CONTACTS

ERDF

Bernard PROST

bernard.prost@erdf.fr

06.59.72.00.16

SDE07

Isabelle CHANDELLIER

i.chandellier@sde07.com

04.75.66.96.39

06.71.45.02.59

Orange

Fabrice CROS

fabrice.cros@orange.com

06.73.19.41.92

twitter :Fabrice_Cros